

Publifin : les communes risquent d'être privées de dix millions

Nethys ne versera aucun dividende à sa maison mère Enodia (ex-Publifin). Le dividende promis aux communes pour l'an prochain est loin d'être garanti.

ALAIN JENNOTTE

Le groupe liégeois Nethys (Voo, Intégrale, L'Avenir...) a bouclé son exercice 2018 dans le vert, mais son assemblée générale a décidé, jeudi, de ne faire remonter aucun bénéfice vers sa maison mère, l'intercommunale Enodia (ex-Publifin), selon plusieurs sources contactées par *Le Soir*. De son côté, Resa, le gestionnaire liégeois du gaz et de l'électricité, a enregistré un résultat d'un peu plus de 40 millions d'euros, mais n'en fera remonter que 18,8 millions vers Enodia.

Si le résultat de Nethys est positif c'est notamment en raison de remontées substantielles de bénéfices réalisés l'année précédente. Resa, par exemple, qui était à l'époque toujours filiale de Nethys, lui a versé l'an dernier un dividende de 30 millions d'euros. Qui apparaissent donc dans ses comptes pour

l'exercice 2018. L'an dernier, Nethys avait dégagé un bénéfice à distribuer de 41,7 millions d'euros et il était de 36 millions une année auparavant.

Les pertes de la division télécoms de Nethys (qui commercialise la marque Voo, en partenariat avec Brutélé et qui devrait prochainement être mise en vente) restent cependant un secret jalousement gardé. Tout ce qui filtre, dans l'entourage du groupe liégeois, c'est qu'elle est « assez significative ».

Nouveau statut pour Resa

Malgré des résultats plutôt bons, Resa, l'autre « grosse » filiale du groupe, a décidé de ne faire remonter que 18,8 millions d'euros vers Enodia, là où il avait versé 30 millions l'an dernier. Le solde, une vingtaine de millions, Resa se le gardera sous le coude. Une décision stratégique qui s'explique par son nouveau statut, plus indépendant que par le passé, et qui le pousse à conserver des moyens financiers conséquents pour moderniser son réseau, investir dans le nouveau métier des compteurs intelligents et assumer les coûts de sa séparation avec Nethys.

La vache à lait se rabiffe

Même s'il s'agit d'une décision logique et prudente, c'est aussi une très mauvaise nouvelle pour les communes. Si l'on excepte une « redevance de voirie » d'environ 9 millions d'euros, qui est désormais perçue directement par les communes, ce sont 29 millions

d'euros de dividendes qu'Enodia a prévus, dans son plan stratégique, de verser à ses actionnaires publics (communes et province de Liège). Ces dividendes sont répartis entre différents secteurs d'activité : gaz, électricité, participations financières... La contribution de Resa, pour le gaz et l'électricité, représente 17,5 millions sur les 29. Avec une remontée de 18,8 millions, il s'acquitte donc de plus que son dû.

Cependant, jusqu'à l'exercice précédent, Resa était une filiale de Nethys, auquel il reversait l'intégralité de son bénéfice. Désormais indépendant, Re-

sa a estimé qu'il ne peut plus se montrer trop généreux. Pour Enodia, l'addition est vite faite. L'intercommunale devra encore trouver un peu plus de dix millions pour s'acquitter, l'an prochain, des 29 millions prévus.

Comme Nethys a décidé de ne pas les déboursier, quelles sont les options d'Enodia ? Lorsque l'intercommunale bouclera ses comptes, d'ici quelques semaines, elle pourrait décider de manger sa parole et (tenter) d'expliquer à ses actionnaires que les coûts de réorganisation au sein du groupe ont rendu impossible le versement du dividende prévu. Ou elle pourrait s'endetter pour disposer de la trésorerie nécessaire, afin de ne pas malmener trop sévèrement les finances communales.

Plus-value exceptionnelle

Reste aussi à voir quel sera le sort de l'activité télécoms (Voo). On sait qu'Enodia a fait une offre pour la reprise de Brutélé, la partie de Voo qu'elle ne possède pas encore. Avec la volonté de vendre ensuite cet actif à Orange ou à Telenet. En cas de vente totale ou partielle de Voo, la probable plus-value pourrait générer un dividende exceptionnel pour les actionnaires publics. Mais rien n'est fait. Et, dans l'intervalle, les communes risquent bien d'avoir des sueurs froides en voyant - une nouvelle fois - leurs perspectives de rentrées financières menacées de fondre.

La séparation pèse aussi sur les résultats

La séparation de Resa et Nethys en deux entreprises distinctes, dictée par un décret wallon qui impose que les gestionnaires de réseaux d'énergie soient des entreprises indépendantes, a eu lui aussi un impact sur leurs résultats financiers. Jusqu'à l'an dernier filiale de Nethys, Resa a pris son indépendance et achèvera d'ici quelques semaines sa transformation en intercommunale. Un divorce qui a un coût non négligeable pour les deux entités. Les synergies entre les services administratifs ou informatiques, notamment, ont disparu et de nombreux postes ont déjà dû être dédoublés. L'une des vertus de cette séparation, cependant, est de prémunir Resa contre les risques liés aux activités concurrentielles qui sont la spécialité de Nethys. A.J.E